

SAINT-CAMILLE EN BREF



La Municipalité est très heureuse de vous présenter l'édition de février 2025 du Saint-Camille en bref!

Bonne lecture!

DÉNEIGEMENT - RAPPELS



STATIONNEMENT DE JOUR

Il est défendu à tout conducteur de stationner un véhicule à un endroit où il pourrait **gêner l'enlèvement de la neige ou les travaux de voirie** et aux endroits où **des signaux de circulation à cet effet ont été posés.**



STATIONNEMENT DE NUIT

Du **15 novembre au 31 mars inclusivement**, il est **défendu de stationner un véhicule dans les rues** sur tout le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille **entre 23 h et 7 h**, ainsi que de stationner un véhicule **dans les stationnements municipaux entre 3 h et 7 h** durant cette même période.

INFO-BACS

Les bacs de matières résiduelles doivent être déposés **avant 6 h le jour de la collecte**. Les bacs vides doivent être enlevés par l'occupant au **plus tard 12 heures suivant la collecte**, après quoi leur présence peut nuire lors du déneigement des chemins et des stationnements municipaux.



COLPORTAGE

Saviez-vous que selon l'**article 14** de notre **règlement municipal** sur le **colportage**, il est défendu à toute personne de faire du colportage en un lieu arborant un avis mentionnant les expressions telles « pas de colporteur », « pas de sollicitation » ou toute autre mention semblable?

L'avis doit être apposé de façon visible.

Avisez vos proches et les personnes vulnérables de votre entourage de leurs droits.



SÉANCE DU CONSEIL

3 FÉVRIER 2025

Prochaine séance : Lundi 3 mars 2025 | À 19 H au Centre Le Camillois

Administration et législation

- Adoption des **comptes à payer de janvier** au montant de **22 894,90 \$**;
- Autorisation d'envoi de **mises en demeure** pour les **comptes de taxes demeurant impayés de 2022 et 2023**;
- Inscription au **congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec** au montant de **585 \$**, taxes en sus;
- Proclamation des **Journées de la persévérance scolaire** du 10 au 14 février 2025;
- Octroi d'un mandat à **Archives Bois-Francs** pour la gestion de l'archivage 2025 de la Municipalité au montant de **1 632,30 \$**, taxes en sus;
- Émission d'un **emprunt temporaire** pour le projet du parc et **augmentation de la marge de crédit**;
- Autorisation à l'organisme régional **la Croisée des sentiers d'utiliser gratuitement le Camillois** pour leur événement « **Un tatouage pour la santé mentale** » en mai 2025;
- Participation financière aux **festivités du 25^e anniversaire** de la **Coopérative d'habitation la Corvée** au montant de **1 000 \$**;
- Adoption du **Règlement 2025-03 interdisant l'épandage de déjections animales** durant certaines journées de l'été 2025;
- Octroi d'un mandat à **Morency Avocats** pour un **accompagnement juridique** dans un dossier de **non-respect du zonage** sur le territoire.

Loisirs et culture

- Adhésion 2025 à **RAVIR** (Regroupement d'artistes vivant en ruralité) au montant de **60 \$**;
- Engagement financier de la Municipalité dans l'**Entente de développement culturel de la MRC des Sources 2025-2027**, au montant de **45 908 \$**;
- Octroi d'un contrat à **Affichages ArtPublix inc.** pour l'**acquisition et l'installation de structures d'affichage public autoportantes** au montant de **30 000 \$**, taxes en sus;
- Octroi d'un mandat à **Studio Solution Acoustique inc.** pour l'**acquisition et l'installation de panneaux acoustiques** dans le **Toit des Quatre-Temps**, au montant de **26 323,90 \$**, taxes en sus;
- Embauche de **Mme Mélodie Larrivée** en tant que **coordonnatrice du Service d'animation estival 2025**;
- Autorisation d'affichage des **postes à l'animation pour le Service d'animation estival**;
- Octroi d'un contrat à **Terra Terra** pour les **plans et devis d'un pavillon au parc municipal**, au montant de **120 \$ / heure**, taxes en sus.



Il est possible d'obtenir une copie des procès-verbaux des séances du conseil municipal en vous adressant au bureau municipal, via le portail citoyen et sur notre site Web : saintcamille.ca/administration-municipale/documents-administratifs/#proces-verbaux

- Dépôt de la **liste des permis émis de janvier 2025**;
- Achat d'une banque d'heures à **Consultants GTE** pour du soutien au **Service d'inspection et d'émission de permis (75 heures à 74,45 \$ / heure, taxes en sus)**;
- Avis d'intention de **démolition** d'un immeuble situé au **190, rue Miquelon**.

INFORMATIONS MUNICIPALES

REGISTRE DE CHIENS

Selon le règlement municipal, **tout chien de compagnie doit être enregistré**. Pour tenir le registre à jour, nous avons besoin des informations suivantes:

- Le nom de votre chien;
- Sa race et sa couleur;
- Son poids adulte;
- Son sexe et s'il est stérilisé ou non;
- Sa date de naissance;
- Votre nom, votre numéro de téléphone et votre numéro de client.



Une licence de chien coûte **30 \$ par an**. Elle nous permet, entre autres, d'aider à retrouver votre chien s'il s'est égaré.

Veillez communiquer avec nous, au besoin, pour mettre à jour le registre.

Merci de votre collaboration!

COMPTES DE TAXES 2025

Vous pouvez payer vos taxes par **chèque**, en **argent**, auprès de votre **institution financière** ou par **virement bancaire**. Notez que votre paiement doit être fait au plus tard à la date du versement. Les intérêts sont calculés dès le lendemain de la date du versement.

Si vous n'avez pas reçu votre **compte de taxes 2025** par la poste, veuillez communiquer avec nous.



Le **premier versement** doit être fait pour le **26 février 2025**.

Contactez-nous pour connaître le solde de votre compte de taxes afin d'éviter que les intérêts s'accumulent ou pour toute autre question. Pour obtenir plus d'information, vous pouvez également visiter notre site Web en visitant la page « **Services** » de l'onglet « **Administration municipale** » du **saint-camille.ca**.



PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le mardi 21 janvier, en après-midi, s'est tenu un **atelier de prévention de la fraude** au P'tit Bonheur. Une agente de la Sûreté du Québec et une travailleuse sociale étaient présentes pour nous informer sur les différentes méthodes que les fraudeurs et fraudeuses utilisent pour essayer de soutirer de l'argent des victimes.

Nous souhaitons remercier la trentaine de personnes présentes à la rencontre.

Un résumé de cet atelier sera fait dans l'édition du Babillard qui sortira prochainement. Nous avons également reçu de la **documentation sur la fraude**, n'hésitez pas à passer en chercher au bureau municipal!

RAMONAGE DE CHEMINÉES

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone.



Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps. Les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger.

Prévoyez votre ramonage!

RAMONEURS DE LA MRC DES SOURCES

Ramonage Hébert inc. : 819 260-1542

Ramonage des Sources : 819 580-2307

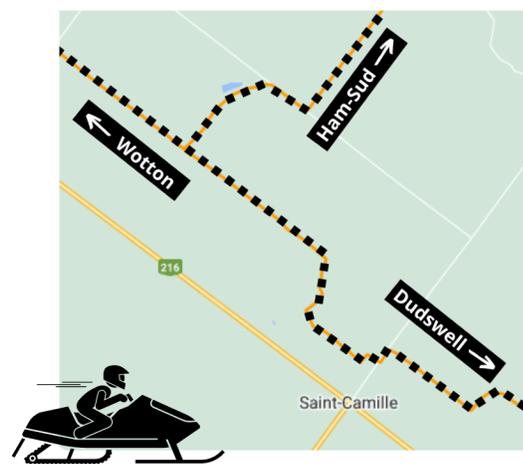
RAPPEL IMPORTANT SENTIERS DE MOTONEIGE BALISÉS

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de circuler en motoneige** (ou autre véhicule motorisé) dans les **sentiers municipaux** ainsi que sur les **terrains privés** sans autorisation du propriétaire.

Des sentiers dédiés sont à la disposition des gens qui souhaitent pratiquer leur sport motorisé en toute convivialité!

Nous vous remercions de votre collaboration.

Repérez les sentiers balisés avec cette carte interactive : fcmq.fcmqapi.ca



Pour nous joindre:

Municipalité du canton de Saint-Camille
819 828-3222 | info@saint-camille.ca | www.saint-camille.ca